

## Éducation-jeunesse : le conseil départemental donne le coup d'envoi de la rentrée scolaire dans les collèges

Ce lundi 1<sup>er</sup> septembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, se sont rendus, aux côtés de Solène Berrivin, directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN), Monique Gibotteau, conseillère départementale du canton de Vendôme, et Laurent Brillard, maire de Vendôme, au collège Jean-Emond à l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026.

En cette première semaine de septembre, quelque 12 900 élèves feront leur rentrée dans les collèges du département. Ce lundi, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, ont été à la rencontre des élèves de sixième, professeurs et membres de l'administration du collège Jean-Emond de Vendôme.

Cette année, l'établissement accueillera 665 élèves (en enseignement général et en section d'enseignement général et professionnel adapté). Comme l'ensemble des 37 collèges publics et privés du Loir-et-Cher, il bénéficie du soutien du conseil départemental, qui investit chaque année pour garantir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales. Outre une rénovation complète de l'établissement finalisée en 2014, le département a notamment, en 2023, co-financé à hauteur de 40%, avec l'État (40%) et la commune de Vendôme (20%), l'installation de caméra de vidéosurveillance aux abords du collège (coût total du projet : 24 250 euros). Les élèves de l'établissement ont également bénéficié des ateliers « Protège ton dos » et « Santé dans l'assiette », et participé à de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle. En 2023, dans le cadre du [parrainage du sous-marin Le Terrible](#), une vingtaine d'élèves de quatrième du collège Jean-Emond s'était rendue sur la base aéronavale de Landivisiau ainsi que sur la base sous-marine de l'Île Longue.

### Le département, acteur majeur des collèges de Loir-et-Cher

Depuis plusieurs années, le conseil départemental de Loir-et-Cher mène une ambitieuse politique de modernisation des collèges. Chaque année, un collège du territoire fait l'objet de travaux de rénovation. S'ils ont été finalisés au collège Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan, ils sont encore en cours à Neung-sur-Beuvron (premier établissement à bénéficier de la démarche « Collège du futur ») et Veuzain-sur-Loire. Des travaux sont également prévus au collège Honoré-de-Balzac de Saint-Amand-Longpré. Ils débiteront en 2027, après le lancement des appels d'offre et l'attribution des marchés en 2026. L'ensemble de ces travaux de restructuration ont pour objectif de doter le territoire d'établissements adaptés aux besoins pédagogiques actuels et aux enjeux environnementaux.

Par ailleurs, conscient du fait que les jeunes d'aujourd'hui feront la société de demain, le conseil départemental a, depuis plusieurs années, intégré un axe « santé » à sa politique jeunesse avec, entre autres, les [ateliers « Protège ton dos »](#), la Journée alimentation collège ou encore le chèque Sport-culture 41. Afin de garantir l'épanouissement des jeunes, de nombreuses autres actions ont également été mises en place pour les élèves, comme la réalisation de projets d'éducation artistique et culturelle.

*« Le conseil départemental mène une politique jeunesse autour de trois axes : l'autonomie des jeunes, leur engagement dans société, et leur épanouissement au sein du département. Des actions sont mises en place dès le collège pour accompagner au mieux chaque jeune dans sa vie présente et future, personnelle et professionnelle », a tenu à souligner Philippe Gouet.*

*« Favoriser la réussite des jeunes Loir-et-Chériens est une des priorités du conseil départemental, qui assume chaque jour, aux côtés de l'éducation nationale, la responsabilité de créer les conditions les plus favorables à l'acquisition de connaissances et à l'épanouissement individuel des élèves. Nous mettons tout en œuvre pour garantir le bien-être des jeunes du département », a déclaré Claire Foucher-Maupetit.*